



Gymnastique Volontaire - J'y Vais
Plaisance-du-Touch

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - J'Y VAIS
MAIRIE - RUE MAUBEC
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH
Mail : gvjv.plaisance31@gmail.com
Site : gvjv.fr

Les cours reprendront le lundi 16 septembre 2024

INSCRIPTIONS

Pour les personnes ayant effectué une préinscription sur internet :

Les inscriptions auront lieu à la salle des fêtes de Monestié, rue des Fauvettes à Plaisance :

Le vendredi 13 septembre de 17h00 à 20h00

Le samedi 14 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le dimanche 15 septembre de 10h00 à 12h00

Pour les personnes n'ayant pas effectué de préinscription :

Les inscriptions auront lieu, dans la mesure des places disponibles, dans le bureau de GV-JV, au 1^{er} étage de la **Maison des associations**, Place Frédéric Mistral, à Plaisance

Le lundi 16 septembre de 9h à 12h

Le mardi 17 septembre de 9h à 12h et de 17h à 20h

Le samedi 21 septembre de 14h à 18h

Pour vous inscrire, merci d'apporter les pièces suivantes :

- Un formulaire d'inscription complété et signé au dos
- Une photo d'identité
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités sportives de moins de six mois ou l'attestation du questionnaire de santé
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- **Si pas de connexion internet** : 3 enveloppes timbrées libellées à votre adresse
- En cas de **prise en charge de votre CE** : pensez à nous demander une attestation

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Tous les documents peuvent être téléchargés sur www.gvjv.fr

COTISATION ANNUELLE :

- **120 €** pour les Plaisançois
- **140 €** pour les personnes extérieures à Plaisance
- **100 €** pour les cours séniors adaptés (cette inscription ne donne pas droit à d'autres cours au sein de GV-JV)
- **80 €** pour les moins de 18 ans et les étudiants jusqu'à 25 ans (sur présentation de la carte d'étudiant, sinon merci de préparer deux chèques)

La cotisation peut être payée en espèces (merci de faire l'appoint), par chèque à l'ordre de GV-JV, par coupons sport ANCV et Up Sport&Loisirs ou par chèques vacances (il ne sera pas rendu de monnaie).

LIEUX DES COURS

Salle Monestié : 1 rue des Fauvettes ; **salle Maurice Cor** : 7 ter rue des Ecoles ; **salle des Pêcheurs** : rue des Pêcheurs (Bd des Capelles) ; **Dojo Jules Verne** : av. Montaigne ; **salle Rivière** : rue d'Estujats ; **plein air** : lac François Soula et Pigeonnier de Campagne.